

1^{er} mars 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TELEPERFORMANCE

(Eurolist)

Par courrier du 28 février 2007, la société Groupe Industriel Marcel Dassault - GIMD (9, Rond Point des Champs Elysées - Marcel Dassault, 75008 Paris), contrôlée par la famille Dassault, a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 février 2007, le seuil de 5% du capital de la société TELEPERFORMANCE et détenir 2 632 901 actions TELEPERFORMANCE représentant 4 206 853 droits de vote, soit 4,78% du capital et 7,13% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société TELEPERFORMANCE consécutive à la conversion d'Océanes (2).

(1) Sur la base d'un capital composé de 55 076 030 actions représentant 58 988 053 droits de vote.

(2) Cf. prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n°03-1069 en date du 3 décembre 2003.